



# Les enseignants accusent le protocole sanitaire

**ÉCOLE** La moitié d'entre eux sont retournés en classe. Certains ont peur, d'autres gardent leurs propres enfants

Depuis le 11 mai, seuls 27 % des écoliers et 18 % des collégiens ont été accueillis en classe. Bien souvent à temps partiel, à raison d'un ou deux jours par semaine. Parmi les parents, désormais plus nombreux à vouloir remettre leurs enfants à l'école, le mécontentement monte. Les enseignants sont parfois montrés du doigt. « Une partie ne veut pas retourner à l'école pour un mois, parce que ça les emuie ou qu'ils ne veulent pas faire garder leurs enfants, estime un médecin. Le mammoth existe ! »

Les profs, réticents ? Au départ sans doute. Selon un sondage Harris Interactive pour le SNUipp-FSU, le syndicat majoritaire dans le premier degré, 70 % d'entre eux se disaient opposés à la réouverture progressive des écoles à partir du 11 mai, 61 % estimaient qu'une reprise avant la fin de l'année scolaire n'était pas importante, et 82 % confiaient leur inquiétude à l'idée de retourner en classe. Mais cette enquête a été réalisée fin avril, quand le virus circulait encore beaucoup. Depuis, la situation sanitaire s'est améliorée. Cette semaine, 55 à 60 % des professeurs étaient présents dans leur établissement. « On atteindra les 80 % d'ici la fin de la semaine prochaine », estime le syndicat enseignant SE-Unsa. Parmi les absents : ceux qui présentent une fragilité face au Covid-19 ou vivent avec des personnes vulnérables ; ceux qui gardent leurs enfants à la maison, par choix ou faute de place à l'école.

« Certains jugent aussi le protocole sanitaire trop pesant pour faire classe », confie une directrice d'école parisienne. Et parmi ceux qui reprennent, tous n'emploient pas la même énergie pour convaincre les familles de remettre leurs enfants à l'école. « Des enseignants terrorisés voulaient très peu d'élèves », témoigne une maîtresse de CMI. D'autres ont pu être tiraillés : « Si on s'occupait de cinq élèves en classe, on laissait tomber tous les autres à la maison. »

Parfois, le débat se situe sur un autre terrain. « À Paris et en région parisienne, certains profs ont choisi de ne pas revenir ou d'accueillir très peu d'élèves pour des motifs plus idéologiques que sanitaires », dénoncent des sources académiques. Ailleurs, les enseignants subissent parfois les décisions des

communes. Ainsi à Marseille, la justice vient d'enjoindre la municipalité d'accueillir les petites sections de maternelle ; en Guadeloupe, le préfet et le rectorat ont mis en demeure les maires de rouvrir leurs établissements.

Jusqu'ici, le ministère s'est montré bienveillant avec ses troupes : selon lui, les effectifs suffisent. Et les profs à domicile sont chargés de l'enseignement à distance. Mais une accélération est attendue. Pour garder leurs enfants à la maison, les enseignants doivent désormais fournir une attestation montrant qu'ils n'ont pas eu de place à l'école. Le véritable frein à un retour à la normale en juin resterait le protocole sanitaire. « Ce n'est pas la disponibilité des enseignants qui empêche le retour en plus grand nombre des élèves, assure le SNPDEN-Unsa, le syndicat des personnels de direction des collèges et lycées, mais les contraintes sanitaires, qui limitent très fortement les capacités d'accueil. » ● M.Q.

## LES SEUILS MAXIMUMS D'ÉLÈVES S'APPLIQUENT-ILS TOUJOURS ?

« IL NE FAUT PAS aller plus vite que la musique. » Lors d'une conférence de presse hier matin, Jean-Michel Blanquer a regretté « l'interprétation extensive » faite par l'enseignement privé catholique sous contrat de la dernière circulaire de l'Éducation nationale publiée jeudi. Celle-ci ne mentionne plus les seuils maximums de 15 élèves en primaire et 10 enfants en maternelle, contrairement à celle du 4 mai. « À partir du moment où une règle n'est plus écrite, elle est abrogée », juge Yann Diraison, adjoint au Secrétariat général de l'enseignement catholique (Sgec). Consigne a donc été donnée aux chefs d'établissement du privé d'accueillir davantage d'élèves par classe. « C'est une erreur de leur part qui doit être corrigée », a estimé le ministre de l'Éducation. ● M.Q.



Une classe de sixième au collège Émile-Gallé d'Essey-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle), le 4 juin. ALEXANDRE MARCHI/MAXPPP